

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS N^{os} 287-2024, 289-2024 ET 290-2024

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE, QUE :

- Lors de la séance ordinaire du 4 mars 2024, le conseil municipal adopté le règlement n° 287-2024 modifiant le règlement n° 40-2004 relatif au zonage afin de modifier la grille RES-15 par l'ajout de la sous-catégorie *Trifamiliales* et par la modification du nombre de logements maximum à trois (3).
 - Le règlement a fait l'objet de l'émission d'un certificat de conformité par la MRC d'Antoine-Labelle le 6 mai 2024, date de son entrée en vigueur.
- Lors de la séance ordinaire du 8 avril 2024, le conseil municipal adopté le règlement n° 289-2024 modifiant le règlement n° 40-2004 relatif au zonage afin de modifier le plan de zonage par l'agrandissement de la zone « COM-14 » à même la zone « RES-23 » pour y inclure les lots 2 677 558 et 2 677 564é
 - Le règlement a fait l'objet de l'émission d'un certificat de conformité par la MRC d'Antoine-Labelle le 22 mai 2024, date de son entrée en vigueur.
- Lors de la séance ordinaire du 10 juin 2024, le conseil municipal a adopté le règlement n° 290-2024 modifiant le règlement n° 43-2004 relatif aux divers permis et certificats afin d'ajouter la déclaration de travaux aux divers permis et certificats et spécifier les exigences à rencontrer pour y être admissible.

Ces règlements sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville de la municipalité situé au 672, boul. Saint-François à Lac-des-Écorces du lundi au jeudi de 8h à 12h30 et 13h à 16h et le vendredi de 8h à 12h.

Donné à Lac-des-Écorces, ce 14 juin 2024.

Nathalie Labelle

Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nathalie Labelle, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-des-Écorces certifie sous mon serment d'office avoir publié ou fait publier le présent avis public concernant les règlements 287-2024, 289-2024 et 290-2024 en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil municipal ainsi que dans le journal L'Info de la Lièvre, Édition du 19 juin 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14 juin 2024.

Nathalie Labelle

Secrétaire-trésorière par intérim